



## **PROJET DE CENTRE 2020-2025**

Centre PMS Libre de WAVRE 3  
Rue Provinciale, 213  
1301 BIERGES  
010/40 01 50  
E-mail : [wavre3@centrepms.be](mailto:wavre3@centrepms.be)

## L'identification du Centre

Le Centre PMS Libre de Wavre 3 est un centre PMS Libre Mixte. Notre Centre collabore avec 18 écoles réparties sur 21 implantations.

Notre ressort comprend 5115 élèves pondérés pour l'année 2019-2020. Nous travaillons avec une population issue de l'enseignement maternel (20 %), de l'enseignement primaire (44 %), de l'enseignement secondaire (20 %) émanant des filières de transition générale, de qualification technique et de qualification professionnelle, ainsi qu'avec des élèves qui fréquentent l'enseignement spécialisé primaire type 1, 8 et 3 (13% pondéré).

Comme caractéristiques particulières à notre ressort, nous relevons :

- Des écoles qui organisent l'immersion en néerlandais dans l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire.
- Etant donné que le centre a en charge plus de 160 projets d'intégration (pour l'année scolaire 2020-21), nous bénéficions du cadre complémentaire « Intégrations » tant dans le fondamental que dans le secondaire. Dans ce contexte, nous sommes amenés à collaborer avec des écoles spécialisées (fondamentales et secondaires) et des écoles ordinaires qui ne dépendent pas de notre centre.
- Deux écoles fondamentales qui accueillent des primo-arrivants.
- Une école secondaire à pédagogie Freinet.

## Les établissements scolaires sous tutelle

Ecole Fondamentale Libre Saint Léon	1310 La Hulpe
Ecole Fondamentale Libre Notre Dame	1310 La Hulpe
Collège Notre Dame des 3 Vallées - Alix Le Clerc	1310 La Hulpe
Ecole Communale de Bourgeois	1330 Rixensart
Ecole Communale du Centre	1330 Rixensart
Ecole La Source Enseignement fondamental spécialisé	1330 Rixensart
Ecole Plurielle Humanités Coopératives	1332 Genval
Collège Notre Dame des 3 Vallées - Notre Dame des Anges	1332 Genval
Collège Notre Dame des 3 Vallées – Ecole Fondamentale Libre St Augustin	1332 Genval
Ecole Maternelle Communale de Maubroux	1332 Genval
Ecole Communale de la Bruyère – Genval	1332 Genval
Ecole Communale Pierre Van Hoegaerden	1380 Ohain
Ecole Fondamentale Libre Saint Joseph	1380 Ohain
Ecole Fondamentale Libre Saint Ferdinand	1380 Ohain
Ecole Fondamentale Libre Sainte Lutgarde	1380 Lasne
Ecole Fondamentale spécialisée Désiré Denuit	1380 Lasne
Ecole Communale de Maransart	1380 Lasne
Ecole Communale de Plancenoit	1380 Plancenoit

## L'équipe

L'équipe de notre Centre est constituée de 8 fonctions et 1/2 :

- 1 directeur
- 2 conseillers psychopédagogiques
- 1 auxiliaire psychopédagogique
- 1 auxiliaire paramédicale
- 2 auxiliaires sociales
- 1 auxiliaire logopédique
- ½ conseiller psychopédagogique complémentaire pour les intégrations (de septembre 2020 - ?)

Nos réunions d'équipe sont l'occasion de :

- Partager des informations (législation, actualités politiques et de terrain...)
- Echanger sur nos pratiques,
- Rencontrer nos partenaires,
- Réfléchir à notre méthodologie de travail,
- Nous questionner,
- Réfléchir à nos actions (prévention, repérage, guidance,...)
- Elaborer des outils à l'attention des parents ou des écoles.

Lors de ces réunions, chaque agent veille à apporter sa spécificité de fonction.

Des réflexions en sous-groupe de travail sont menées afin d'affiner les programmes d'action dans les écoles.

Au terme de chaque année scolaire, chaque équipe évalue le travail effectué dans les écoles avec lesquelles elle collabore et le réajuste si nécessaire.

Des réunions de sous-équipe par école sont organisées toutes les 3 semaines. Elles ont pour objectifs :

- D'analyser les demandes de manière pluridisciplinaire
- D'élaborer des stratégies d'intervention
- D'évaluer l'évolution des situations
- De prendre du recul

## Les priorités du programme spécifique du P.O.

Les équipes PMS favorisent un travail de proximité auprès des populations scolaires de leur ressort. Elles sont particulièrement attentives aux besoins des consultants les moins favorisés à quelque titre que ce soit.

De ce programme spécifique du PO, les valeurs principales qui tiennent à cœur à notre équipe sont :

- Le respect des convictions morales, philosophiques et religieuses des consultants,
- Le respect de la liberté de décision des personnes,
- La volonté de mettre en valeur les ressources de chacun.

## Nos valeurs prioritaires

Dans l'exercice de nos missions, nous sommes particulièrement attentifs à privilégier ces 4 valeurs :

- **L'accueil/écoute :**  
Espace offert pour accueillir toute demande, où chacun (jeune, famille, direction, enseignant) peut venir déposer sa situation (ses difficultés, ses besoins, ses ressources), où la demande est écoutée, où l'on tente de dégager ce qui se dit et se vit.
- **Le respect :**  
Être dans une position de non-jugement, de respect et d'acceptation de la liberté de chacun (idées, croyances, choix, rythme, ...) aussi bien pour les bénéficiaires que les collègues.
- **La bienveillance :**  
Comprendre la personne là où elle en est, en étant à l'écoute de ses besoins, lui reconnaître la légitimité d'être qui elle est à ce moment-là et dans ce contexte-là, lui donner la possibilité de cheminer ensemble sans vouloir imposer.
- **La confiance :**  
Instaurer un climat et une relation de sécurité, de réciprocité pour permettre à chacun de venir déposer sa situation et de pouvoir envisager une collaboration, un partenariat tant pour les bénéficiaires que les collègues ou les professionnels de l'école.

## Notre Cadre de travail

Le Centre PMS est un service de 1<sup>ère</sup> ligne, d'écoute où l'élève et sa famille peuvent aborder des questions qui les préoccupent dans la confiance, le respect et la bienveillance.

Toute situation est analysée et réfléchiée par une équipe pluridisciplinaire où l'épanouissement global de l'enfant dans son environnement scolaire et familial est pris en compte et où les ressources de chacun sont identifiées et valorisées. Chaque environnement autour de l'enfant a son rôle à jouer, est invité à s'impliquer et à proposer des pistes d'amélioration dans la situation.

Nous proposons donc de soutenir et accompagner :

- Les parents dans leurs rôles éducatifs et dans les difficultés rencontrées par leur enfant dans la scolarité en mettant en évidence leurs ressources et leurs besoins
- L'équipe éducative à identifier les besoins des élèves en difficulté pour dégager les aménagements raisonnables à mettre en place à l'école

Nous prenons une position de tiers, de facilitateur entre l'école et les parents et/ou les personnes extérieures.

Notre souhait est de travailler prioritairement dans la prévention des difficultés.

Nos interventions sont réalisées dans le respect des conditions suivantes :

- Avis consultatif : *« Les avis du Centre sont donnés à titre consultatif, c'est-à-dire que les parents ou ceux qui exercent l'autorité parentale gardent toujours leur liberté de décision ».*
- Gratuité
- Secret professionnel
- Partenariat avec l'école tout en gardant notre indépendance

## Nos priorités

Etant donné l'évolution de notre société et notre réalité de terrain, nous avons voulu dégager, pour les 5 années à venir, 4 priorités qui sous-tendent notre travail au quotidien.

### ▪ La prévention en maternelle

Tout au long des maternelles, nous sommes attentifs à l'évolution de l'enfant à propos :

- De son bien-être dans l'environnement scolaire,
- De son rythme scolaire,
- Dans ses relations avec ses pairs,
- De son développement langagier,
- De son développement moteur,
- De l'entrée dans ses apprentissages pédagogiques.

Nous mettons ainsi en place des concertations avec les enseignants.

Ces réunions permettent de partager, avec l'équipe éducative, les observations et les questionnements à propos des enfants. A cette occasion, des actions collectives de prévention pourront être envisagées.

Ces rencontres donnent aussi l'opportunité de réfléchir à la manière d'associer les parents, et si besoin de proposer la mise en place d'aménagements raisonnables ou de prises en charge extérieures.

En rencontrant les parents, nous essayons de tisser le plus tôt possible des liens de confiance, de leur apporter du soutien, de cheminer avec eux dans leurs réflexions concernant le développement de leur enfant.

### ▪ Le soutien à la parentalité dans le cadre des projets d'intégration

Il nous importe d'offrir aux parents des élèves bénéficiant d'un projet d'intégration des moments de rencontre en dehors des conseils de classe d'intégration.

L'objectif de ces rencontres est d'accueillir le vécu des parents et de leur enfant par rapport à cette intégration et de les accompagner dans la durée. C'est pour eux l'occasion d'exprimer dans un cadre bienveillant leur ressenti par rapport aux adaptations et soutiens mis en place pour aider leur enfant.

Ces moments sont également l'opportunité d'écouter leur questionnement sur l'éducation, le développement, le comportement, l'autonomie de leur enfant, la gestion des devoirs à la maison...

Nous pouvons aussi réfléchir à des pistes qui permettent à tous d'évoluer vers un mieux en s'appuyant sur leurs ressources, leurs forces ; ceci en collaboration avec les partenaires du réseau.

Une attention toute particulière devrait être accordée aux familles dont les enfants débutent une intégration. En effet, cela représente un changement pour les familles qui nécessite des adaptations régulières.

Lors d'une orientation, que ce soit en lien avec un passage vers l'enseignement spécialisé ou vers l'enseignement secondaire qu'il soit ordinaire ou spécialisé, un accompagnement des familles est essentiel dans la réflexion, l'information et les démarches.

- **La mise en place d'aménagements raisonnables**

Le décret du 7 décembre 2017 relatif à l'accueil, à l'accompagnement et au maintien dans l'enseignement ordinaire, fondamental et secondaire, des élèves présentant des besoins spécifiques prévoit que « tout élève (...) est en droit de bénéficier d'aménagements raisonnables appropriés, pour autant que sa situation ne rende pas indispensable une prise en charge par l'enseignement spécialisé. »

Selon la circulaire 6831, « les aménagements raisonnables peuvent être matériels, organisationnels ou pédagogiques. »

Notre rôle, en tant qu'acteur PMS, est d'une part, de sensibiliser les enseignants aux besoins spécifiques des jeunes et d'autre part, de réfléchir avec eux et avec les parents, à la mise en place d'aménagements. Ces derniers sont évalués et (ré)adaptés en fonction de chaque situation.

Dans le cadre d'un suivi thérapeutique de l'enfant, l'avis du spécialiste peut être sollicité.

Nous disposons d'outils pour guider l'enseignant face à ces adaptations.

- **L'orientation tout au long de la scolarité**

Le Centre PMS est présent tout au long du parcours scolaire de l'enfant ; nous accordons une attention particulière à l'épanouissement et au bien-être de l'élève dans tous les domaines de sa scolarité, notamment en ce qui concerne l'orientation.

Dans l'enseignement fondamental, certains parents se posent des questions de choix d'école en fonction des différentes pédagogies proposées (immersion, pédagogies actives, etc.). Nous sommes présents pour les accompagner dans leur réflexion et essayons de les guider au mieux selon les besoins de leur enfant.

En ce qui concerne l'orientation dans l'enseignement secondaire, le travail d'analyse et de réflexion se fait principalement avec le jeune qui en fait la demande, avec ou sans ses parents. Les questions abordées ont trait aux choix d'options, d'écoles, de filières. Il s'agit d'un processus de réflexion sur les intérêts du jeune, ses forces, ses faiblesses afin d'envisager un projet qui lui permettra de s'épanouir et donner du sens aux apprentissages.

Enfin, nous pouvons aussi parler d'orientation vers l'enseignement spécialisé qui se réfléchit en équipe pluridisciplinaire au sein du Centre PMS, en collaboration avec les parents et les partenaires extérieurs. Une analyse détaillée des différents éléments est indispensable pour envisager cette piste (bilans/diagnostics, suivis extérieurs, observations, etc.). Nous cheminons avec les parents et envisageons cette possibilité lorsque les aménagements raisonnables mis en place en classe ne sont plus suffisants et lorsque l'enseignement ordinaire ne répond plus aux besoins de l'enfant.

## Les missions et les axes de travail

Le Décret du 14 juillet 2006 définit 3 missions et les décline en 8 axes.

### Les 3 missions

- a) *Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique*
  
- b) *Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. A cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève*
  
- c) *Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnel, scolaire, professionnel et de son insertion socioprofessionnelle.*

## **Les 8 axes**

Les activités que nous poursuivrons tout au long de ces 5 années scolaires peuvent se décliner en fonction des 8 axes définis par le décret de 2006. Pour chacun d'eux, nous développerons les objectifs ainsi que les moyens que nous mettrons en œuvre pour les réaliser.

Cette présentation reprend nos activités pour l'ensemble de nos écoles. Ces actions seront bien évidemment adaptées en fonction des caractéristiques des établissements scolaires et de leur population.

### **Axe 1 : L'offre de service aux consultants**

En tant que service de première ligne dans les écoles, nous sommes soucieux de transmettre aux parents, aux élèves, aux établissements scolaires et aux partenaires du réseau des informations claires et précises sur nos missions et notre méthodologie de travail.

Nous souhaitons assurer une bonne visibilité et une accessibilité des agents de notre équipe tout au long de la scolarité des élèves. Pour ce faire, nous participons dans la mesure du possible aux réunions de parents en début d'année scolaire. Elles nous permettent de présenter notre service et notre équipe et de créer un premier lien avec nos consultants (parents, enseignants et direction).

Nous communiquons également par courrier sur nos interventions dans les classes de maternelle, du secondaire et dans l'enseignement spécialisé. Nous remettons des brochures aux nouveaux élèves via les directions d'école. Afin que les parents puissent nous joindre plus facilement, nous communiquons nos coordonnées via le journal de classe.

Nous rencontrons les directions en début et en fin d'année scolaire pour échanger autour de notre collaboration, et aussi de manière régulière pour faire état des différentes situations d'élèves.

Durant toute l'année, nous rencontrons régulièrement les enseignants. Nous organisons des concertations plus ciblées en fonction des situations présentes et nous participons aux conseils de classe à différents moments de l'année.

En secondaire, nous nous présentons dans les classes de première secondaire et nous participons aux réunions de parents lors de la remise du bulletin.

Par ailleurs, dans toutes les écoles, nous installons des affiches informatives du CPMS accessibles à tous.

Nous sommes visibles sur le site des CPMS Libres du Brabant wallon et sur certains sites d'écoles. Via ce site ([www.centrepms.be](http://www.centrepms.be)), vous trouverez nos coordonnées, la composition de l'équipe et la liste de nos écoles partenaires ainsi que notre projet de centre.

Enfin, nous travaillons en partenariat avec des différents services (le PSE, les équipes mobiles, les médiateurs scolaires, le SAS, les SRJ, les SAJ, les SPJ...) et thérapeutes afin de clarifier nos missions respectives, de coordonner les prises en charge au bénéfice du jeune et d'orienter au mieux les consultants tout en respectant le secret professionnel.

## **Axe 2 : La réponse aux demandes**

Différentes demandes peuvent nous être adressées par divers canaux : téléphone, mail, sollicitations orales de la part des enseignants, des directions, des parents, des élèves du secondaire et/ou des partenaires extérieurs.

Afin de répondre le plus adéquatement possible à la demande, nous prenons le temps de l'analyser en équipe pluridisciplinaire. Lorsque la demande émane de l'école, nous rencontrons l'enseignant afin de discuter de ses observations et le renvoyons vers les parents afin que ces derniers nous contactent.

Dans le fondamental, nous souhaitons rencontrer les personnes responsables de l'enfant. Ce contact nous permet d'appréhender la situation de manière globale, de créer un lien de confiance dans un climat d'écoute bienveillante et de réfléchir aux différentes interventions à mettre en place telles que : guidance parentale, aménagements en classe, bilan PMS ou à l'extérieur.... Si les parents nous contactent et avec leur accord, nous en informerons l'enseignant dans le respect du secret professionnel.

Dans le secondaire, les demandes proviennent souvent des élèves eux-mêmes. Nous les rencontrons lors des permanences dans l'école et analysons avec eux la nécessité d'inclure un tiers (parents, éducateurs, enseignants, directions, autres services...) dans la réflexion. Ces derniers peuvent également être à l'origine d'une demande. Cependant, il appartiendra au jeune de s'investir ou non dans cet accompagnement.

Nous sommes un service gratuit, consultatif et non contraignant.

Nous respectons les libertés de chaque famille dans ses prises de décisions en lien avec leurs croyances, leurs idées, leurs choix, leur rythme, leur culture.

### **Axe 3 : Les actions de prévention**

La prévention est une préoccupation qui traverse toutes nos missions et nos activités. Nous sommes à l'écoute des questionnements liés à l'élève et nous réfléchissons à diverses actions en concertation avec les familles, les écoles et les services partenaires.

Cette prévention se veut précoce, globale et continue.

Dès son entrée en maternelle, nous sommes attentifs au développement global de l'enfant et à son épanouissement personnel. En effet, nous travaillons en collaboration avec l'équipe éducative au sein de la classe et de l'école. Nous pouvons mener des actions préventives en vue de soutenir ce développement global et les apprentissages (langage, mathématiques, graphisme, ...).

Dans le fondamental, nous organisons des concertations avec les enseignants et les directions afin d'aborder l'évolution des élèves, d'échanger sur les différentes observations et de convenir ensemble, si besoin, d'une rencontre avec les parents.

A tous les niveaux d'enseignement, nous sommes parfois amenés à conseiller et/ou participer avec un service extérieur à l'organisation d'animations sur divers thèmes (harcèlement, EVRAS, gestion des émotions, conflits de groupe, hygiène, alimentation équilibrée, assuétudes, ...).

Il est essentiel que ces animations fassent l'objet d'une réflexion commune de tous les acteurs concernés afin de s'assurer de la pertinence de l'intervention et qu'elle rencontre bien les besoins du groupe classe. Elles doivent également s'inscrire dans une perspective à long terme.

#### **Axe 4 : Le repérage des difficultés**

Nous veillons à l'évolution, à l'épanouissement personnel et global et au développement de l'enfant tout au long de sa scolarité. Notre rôle est de repérer les forces, les difficultés de l'enfant/adolescent et les ressources de son environnement afin de dégager des pistes d'intervention.

Nous prenons le temps d'analyser de manière pluridisciplinaire les situations pour lesquelles nous sommes interpellés ou qui nous questionnent à travers des réunions de sous-équipes formalisées. Ce repérage nécessite la collaboration des différents acteurs pour intervenir le plus tôt possible tout en respectant le rythme de chacun.

Pour ce faire, nous présentons notre service aux familles en début d'année à travers des réunions de parents, des courriers, des présentations aux élèves, ...

Nous organisons des permanences, des concertations dans les écoles à l'attention des élèves ou des enseignants. Cela implique une collaboration étroite et une relation de confiance avec les enseignants et les familles tout en gardant notre indépendance.

Nos moyens d'interventions sont multiples comme le recueil de données via des fiches familiales, des entretiens avec les familles, des observations individuelles ou en groupe classe, des bilans individuels et /ou collectifs, une présence lors des conseils de classe et des réunions de parents lors de la remise du bulletin dans le secondaire, ...

Après avoir rencontré les familles et avec leur accord, nous prenons contact, si la situation le nécessite, avec les services qui interviennent auprès d'elle comme le PSE, les thérapeutes, les équipes mobiles, les médiateurs scolaires, le SAS, les SRJ, les SAJ, les SPJ...

## **Axe 5 : Le diagnostic et la guidance**

Nous envisageons le diagnostic au sens large avec un regard multidisciplinaire. Il s'agit pour nous de comprendre et d'analyser la situation dans son ensemble en émettant des hypothèses. Il tient compte des facteurs psychologiques, pédagogiques, médicaux, sociaux, environnementaux, systémiques pour permettre une compréhension globale de la situation. Notre approche diagnostique se construit en associant l'enfant, le jeune et ses parents. Nous nous positionnons en tant que partenaire et non en tant qu'expert.

Les diagnostics spécifiques relèvent de services et/ou thérapeutes spécialisés (logopédiques, neuropsychologiques, neuropédiatriques, pédopsychiatriques...).

La guidance est essentielle dans l'accompagnement que nous proposons aux élèves et à leurs parents tout au long de la scolarité.

Elle s'organise de différentes manières à travers des permanences dans les écoles, la participation aux conseils de classe, des réunions de parents, des entretiens individuels, des observations, des animations, des concertations avec les équipes éducatives, des collaborations avec les partenaires du réseau, ...

Nous accompagnons les équipes pédagogiques dans l'analyse et la mise en place des aménagements raisonnables pertinents, dans la rédaction des Plans Individuels d'Apprentissage (PIA) et dans leurs évaluations. Nous prenons également une part active dans le cadre des projets d'intégrations et de leur suivi.

Nous continuons à réfléchir à propos de l'évolution des situations en équipe et en sous-équipe.

Les membres de notre équipe se forment régulièrement en lien avec les problématiques rencontrées et nous recherchons des méthodologies adaptées.

## **Axe 6 : L'orientation scolaire et professionnelle**

Notre objectif est d'accompagner l'élève et sa famille tout au long du processus de réflexion et de choix d'orientation. Tout en respectant le cadre légal, nous offrons, avec bienveillance, des perspectives en fonction de ses besoins et de sa situation. Par ailleurs, une information élargie, neutre et objective sur les offres d'enseignement et de formations est donnée aux parents et aux jeunes.

Dès l'entrée en maternelle jusqu'à la fin de la scolarité, tant dans l'enseignement ordinaire que dans le spécialisé, nous aidons au choix scolaire et/ou professionnel.

Nous soutenons les parents dans leur réflexion autour d'un projet d'avenir en visant l'épanouissement personnel de leur enfant dans une vision positive et constructive.

Nous cheminons également avec les élèves en réfléchissant à leurs compétences, leurs ressources, leurs faiblesses, leurs besoins et leurs intérêts. D'une part, nous utilisons des outils d'évaluation d'intérêts et des compétences et d'autre part, nous construisons des animations autour de l'orientation. Cela peut se construire de manière individualisée et/ou collective.

De plus, nous confrontons les représentations des filières de formation et des métiers à la réalité en favorisant les rencontres et les expériences. En effet, nous accompagnons les jeunes à s'ouvrir vers d'autres écoles en fonction de leur projet et à aller les questionner.

Nous participons aux journées et aux salons de l'orientation en accompagnant des groupes-classes « cibles » du secondaire (2C, 2S, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup>).

Suite aux conseils de classes et aux réunions de parents, nous réalisons des entretiens individuels d'orientation.

Tout au long de la scolarité du jeune, nous établissons des liens avec les éducateurs, les enseignants et les directions pour accompagner élèves et familles vers nos services.

Lorsque la situation le nécessite, nous pouvons impliquer les partenaires extérieurs (SIEP, CIO, SAS, AMO, SRJ, SAJ, SPJ,...).

Par ailleurs, nous informons et accompagnons les parents concernant un éventuel avancement ou maintien, une filière d'enseignement, un choix d'options, une orientation relative à l'enseignement spécialisé ou à la mise en place d'un projet d'intégration. Concernant ces projets d'intégration, nous réalisons des entretiens « en amont » avec tous les partenaires pour s'assurer de leur pertinence.

Afin d'être associés dès le début à la réflexion d'orientation, un document explicatif à l'attention des écoles est présenté aux directions de nos écoles.

## **Axe 7 : Le soutien à la parentalité**

Nous accueillons les familles dans un cadre bienveillant en respectant les modèles familiaux, le vécu, les valeurs, les croyances et la culture de chacun.

De plus, nous accompagnons, conseillons et soutenons les parents dans leur rôle éducatif en leur offrant un éclairage autour des questions qu'ils se posent.

Il est important pour nous de valoriser les compétences et les ressources des familles. Ainsi, nous entendons les parents autour de l'éducation de leur enfant avec leur bagage, leur parcours de vie de manière respectueuse et sans jugement.

Nous nous positionnons en tant que partenaire en apportant un regard tiers, neutre et en établissant une relation de confiance.

En outre, il est essentiel de viser l'accès à l'école pour tous en créant du lien entre les parents et l'école. Nous nous situons à l'interface entre cette dernière, les parents, l'élève et les partenaires extérieurs dans l'accompagnement global de celui-ci.

Il nous semble également primordial d'impliquer les deux parents, dans la mesure du possible, dans la réflexion à mener autour de leur enfant.

Pour répondre aux différents objectifs ci-dessus, nous proposons un espace d'écoute aux parents, à leur initiative, au centre PMS, à l'école ou lors des réunions de parents.

Nous rencontrons également des parents à la demande de l'école. Cet échange ne peut se réaliser que si l'enseignant a partagé au préalable ses observations et son questionnement aux parents (cfr axe 2).

## **Axe 8 : L'éducation à la santé**

Pour nous, l'EVRAS recouvre le mieux la notion d'éducation à la santé que nous désirons véhiculer dans nos actions.

Selon la définition officielle de [www.evras.be](http://www.evras.be) : « L'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle (...) vise à accompagner les enfants dès le plus jeune âge et les adolescent(e)s dans le développement de leur vie relationnelle, affective et sexuelle et les aider à devenir des adultes épanouis.

Une démarche d'EVRAS se fonde toujours sur le respect, la tolérance, l'accueil des différences et l'ouverture à l'autre. Elle vise à apporter une information fiable, impartiale et exhaustive et à participer au développement de l'esprit critique afin d'aider les jeunes à construire leur identité, assurer leur bien-être et à prendre des décisions éclairées ».

Au sein de notre centre PMS, en réflexion avec les écoles et en fonction des besoins des élèves, nous organisons des activités d'éducation à la santé. Ces projets sont développés à tous niveaux d'enseignement (maternel, primaire, spécialisé, secondaire) et peuvent être élaborés avec les services partenaires tels que les services de Promotion de la Santé à l'Ecole (PSE), le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS), les Centres de planning familial.

Les thématiques abordées peuvent être variées et liées à l'EVRAS, au harcèlement, au bien-être à l'école, à la gestion des émotions et des conflits ou à la cohésion de groupe. Chaque demande est analysée en sous équipes. Un outil peut être créé, répondant ainsi à cette dernière.

Il est essentiel que ces animations s'inscrivent dans une démarche de programme à long terme et en lien avec le projet de l'école.

Elles nous permettent d'aborder les jeunes d'une manière plus ludique et de les connaître sous un autre aspect que le scolaire. Ces échanges contribuent à moderniser l'image du Centre PMS.

Nous sommes également disponibles pour répondre aux questions des élèves ou de leurs parents en matière d'éducation à la santé.

Ce projet de centre reprend les lignes directrices générales de notre travail. Il peut être modulé en fonction de la réalité particulière de chaque école.

La direction,  
Laurence Chantraine

Le mandataire,  
Nathalie Alen

L'équipe,  
Anicée Duterte,  
Anne Fiore,  
Emilie Royez,  
Fabienne Motte  
Gaëlle de Viron,  
Irène Stenuit,  
Marie Russo,  
Muriel Scholasse,  
Natacha Hutereau.